

À l'attention des médecins généralistes

# REPÉRER LE PATIENT DYSPHAGIQUE ADULTE ET L'ORIENTER VERS L'ORTHOPHONISTE



« Du besoin de s'alimenter au plaisir de manger »



## SIGNES D'ALERTE DE LA DYSPHAGIE

- ✿ Toux, encombrement, broncho-pneumopathies à répétition,
- ✿ Dénutrition, déshydratation, amaigrissement,
- ✿ Douleurs/gênes thoraciques, pharyngées,
- ✿ Régurgitations, nausées, vomissements,
- ✿ Bavage/sécheresse buccale,
- ✿ Inappétence, conduites d'évitement du repas ou de certaines textures,
- ✿ Modification de la durée des repas,
- ✿ Refus de repas en société,
- ✿ Modification de la voix pendant le repas,
- ✿ Fatigue et somnolence.

## QUELQUES QUESTIONS À ADRESSER À VOTRE PATIENT S'IL PRÉSENTE UNE MALADIE NEURO-DÉGÉNÉRATIVE, DES SÉQUELLES D'AVC, UN HANDICAP MOTEUR, UN CANCER ORL

- 1** Avez-vous besoin de faire attention pendant les repas ?
- 2** Manger est-il fatigant ?
- 3** Avez-vous des difficultés en avalant des aliments solides (viande, pain,...) ou des liquides ?
- 4** Toussez-vous en buvant, en mangeant ou après les repas ?
- 5** Avez-vous besoin de couper la nourriture en petits morceaux ou boire à petites gorgées ?

**1 réponse positive à ces signes doit orienter vers un orthophoniste**

# UN **BILAN** ORTHOPHONIQUE **PRÉCOCE** POURRA PRÉVENIR LES TROUBLES DYSPHAGIQUES ET LEURS CONSÉQUENCES

- ⊗ Le médecin prescrit : « bilan orthophonique avec rééducation si nécessaire »  
ou « bilan orthophonique d'investigation »  
Il ajoute si besoin : « à domicile »

## L'orthophoniste :

- pose un diagnostic orthophonique et définit un projet thérapeutique,
- adresse un compte-rendu écrit au médecin prescripteur,
- met en place une rééducation si nécessaire,
- préconise des adaptations personnalisées sur les textures, la posture et les outils,
- informe et accompagne les aidants,
- discute avec le médecin de la forme galénique des médicaments.

## L'orthophoniste est un professionnel de santé conventionné.

A ce titre, les soins dispensés sont pris en charge par l'assurance maladie.  
Une intervention transdisciplinaire est souvent nécessaire.

*Article L4341-1 modifié par LOI n°2016-41 du 26 janvier 2016 - art. 126 :*

*« L'orthophoniste dispense des soins à des patients de tous âges présentant des troubles congénitaux, développementaux ou acquis. Il contribue notamment au développement et au maintien de l'autonomie, à la qualité de vie du patient [.] »*

*L'orthophoniste pratique son art sur prescription médicale [.] »*

*Il établit en autonomie son diagnostic et décide des soins orthophoniques à mettre en œuvre. [.] »*

# QUELQUES RECOMMANDATIONS GENERALES A L'ATTENTION DU PATIENT DYSPHAGIQUE ET DE SES AIDANTS

## AVANT ET PENDANT LE REPAS

- ⊛ Veiller à une attention suffisante et un environnement calme.
- ⊛ Positionner correctement le patient (assis bien droit, tronc redressé, pieds au sol, genoux fléchis).
- ⊛ Donner au plat un aspect visuel attrayant.
- ⊛ Favoriser la sensibilité buccale par des aliments épicés, salés, acides, amers, des boissons chaudes/froides/pétillantes.
- ⊛ Préférer la mise en bouche de petites quantités et manger lentement.

## APRES LE REPAS

- ⊛ Veiller à une bonne hygiène bucco-dentaire.
- ⊛ L'orthophoniste, expert dans la prise en soins du patient dysphagique, adapte son intervention et les recommandations en fonction des résultats de son bilan. Il veille à la sécurité de la prise alimentaire, ainsi il permet de préserver pour le patient et ses aidants, confort et plaisir pendant les repas.



**Pas d'outil adapté avant que le bilan soit fait !**



**Verre à bec = risque de fausse route**  
car favorise l'hyper-extension de la tête  
et l'accélération des liquides.



L'utilisation de la paille n'est pas toujours à recommander !



**Seul le bilan orthophonique déterminera les outils adaptés**  
en fonction des symptômes du patient.